



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 18 MAI 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	20
Votants	26
Quorum	14

Date de convocation : 11 mai 2026
Affichage de la convocation : 11 mai 2026
Délibération 2026-05-050
Secrétaire de séance : Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Michel OUDIN

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND**, Maire.

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, M. Jean-Bernard RICHARD, Mme Caroline HECKLY, Mme Malika HADDOU, M. Ioan Cristian NACU, Mme Cécile RIGAUD, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absente :

Mme Natacha VAIRELLES

Absents excusés :

M. Raphaël GELARD – mandataire – Mme Malika HADDOU
Mme Françoise POINSENOT – mandataire – M. Daniel GAC
Mme Stéphanie JONIAUX – mandataire – M. Francis PERRIN
Mme Valérie RUINET – mandataire – Mme Marlène GAURIER
M. Bruno MAYEUR – mandataire – M. Michel OUDIN
Mme Emilie FIN – mandataire – M. Anthony PARIS

formant la majorité des membres en exercice.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) Désignation du représentant

A la suite du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation du membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la durée de la présente mandature.

Cette commission, composée de 81 membres, est chargée d'évaluer financièrement les transferts de compétences réalisés entre les communes et l'intercommunalité.

Dans ce cadre, Troyes Champagne Métropole a invité chaque commune à délibérer afin de désigner un élu chargé de la représenter au sein de cette instance.

Le représentant de la commune au sein de la CLECT doit être désigné par le Conseil municipal parmi ses membres.

L'ensemble du Conseil municipal, décide, dans un premier temps :

➤ **DE PROCÉDER** aux différents votes à main levée :

Résultat du vote :

Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Puis, dans un second temps, **DE DESIGNER** Monsieur Arnaud RAYMOND comme représentant de la commune de Rosières-près-Troyes au sein de la CLECT.

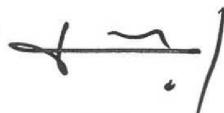
Résultat du vote :

Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 19 mai 2026,

Le Maire,
Arnaud RAYMOND,



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.05.21 09:29:05 +0200
Ref:11036085-16639584-1-D
Signature numérique
Le Maire